

SAS RICA.BS

31 Rue DE L EVECHE
13002 MARSEILLE
SIRET : 84465197600020

COMPTES ANNUELS

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

SITUATION EN COURS 2024

ARTEMID CONSEIL

Société d'Expertise-comptable inscrite au Tableau de l'Ordre des Experts-comptables de Paris / Ile de France

63 rue Marius AUFAN | 92300 Levallois-Perret | Tél. 01.45.26.82.82

www.artemid.fr



IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Exercice ouvert le	01012024	et clos le	31122024	Régime simplifié d'imposition	☒	Régime réel normal	☐						
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				☐	Si PME innovante			☐	Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage art. 209-O B (entreprises de transport maritime)		☐		
A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE													
Désignation de la société						Adresse du siège social							
SAS RICA.BS													
SIRET						84465197600020							
Adresse du principal établissement						Ancienne adresse en cas de changement							
31 Rue DEL EVECHE													
13002 MARSEILLE													
RÉGIME FISCAL DES GROUPES													
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés, doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)													
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante						SIRET							
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère :													
B ACTIVITÉ													
Activités exercées				BOULANGERIE				Si vous avez changé d'activité, cochez la case				☐	
C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)													
1. Résultat fiscal		Bénéfice imposable au taux normal		0		Bénéfice imposable à 15%				Déficit		9 693	
Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10%													
2. Plus-values													
PV à long terme imposables à 15%				PV à long terme imposables à 19%				PV exonérées (art. 238 quindecies)					
Autres PV imposables à 19%				PV à long terme imposables à 0%									
3. Abattements sur le bénéfice et exonérations													
Entreprise nouvelle art. 44 sexies		☐		Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A		☐		Zone franche urbaine Territoire entrepreneur art 44 octies A		☐			
France ruralités revitalisation FRR art. 44 quindecies A		☐		Zone franche d'activité nouvelle génération art.44 quaterdecies		☐		Zone de développement prioritaire art. 44 septdecies		☐			
Bassins urbains à dynamiser (BUD) art.44 sexdecies		☐						Bassins d'emploi à redynamiser, art. 44 duodecies		☐			
Sociétés d'investissements immobiliers cotées		☐		Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)				Plus-values exonérées relevant du taux de 15%					
4. Option pour le crédit d'impôt outre-mer dans le secteur productif, art. 244 quater W du CGI												☐	
D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)													
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts													
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.													
E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)													
Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5%													
F COMPTABILITÉ INFORMATISÉE													
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?								Si oui, indication du logiciel utilisé					
Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable :						Nom et adresse du conseil :							
ARTEMID EXPERTISE 63 rue Marius Aulfan 92300 Levallois-Perret Tél : 0153204040													
OGA/OMGA						☐		Viseur conventionné		☐		(Cocher la case correspondante)	
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur ou certificateur conventionné :						Date :						Lieu :	
N° d'agrément :						Qualité et nom du signataire :						Signature :	
Examen de conformité fiscale (ECF)						☐		prestataire :					

(A ne remplir que sur les exemplaires "en continu")

Désignation de l'entreprise
et date de clôture de l'exercice

SAS RICA.BS
31122024

G		RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS	
1. Montant global brut des distributions correspondant aux intérêts, dividendes, revenus et autres produits des actions et parts sociales payables aux associés, actionnaires et porteurs de parts	Payées par la société elle-même	(a)	
	Payées par un établissement chargé du service des titres	(b)	
2. Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s)		(c)	
3. Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées		(d)	
4. Montant des distributions autres que celles visées en (a),(b),(c) et (d) ci-dessus (A préciser par nature sur les lignes e à h)		(e)	
		(f)	
		(g)	
		(h)	
5. Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI		(i)	
6. Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI		(j)	
7. Montant des revenus répartis		total (a à h)	

[illegible]

(A ne remplir que sur les exemplaires "en continu")

Désignation de l'entreprise **SAS RICA.BS**
et Date de clôture de l'exercice **31122024**

I	DIVERS		
NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)			
ADRESSES DES AUTRES ET ABLISSEMENTS (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)			
J	CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION		
REMUNERATIONS	Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DSN et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés, figurant sur les DSN de 2024, montant total des bases brutes fiscales. Ils doivent être majorés, le cas échéant, des indemnités exonérées de la taxe sur les salaires, telles notamment les sommes portées au titre de la contribution de l'employeur à l'acquisition des chèques-vacances par les salariés.		
	Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages		
MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSÉES À 0 %, 15% ou 19 %			
	Taux de 0 %	Taux de 15 % (art. 219 I a ter et a quater)	Taux de 19 %
MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice			
MVLT imputée sur les PVLTL de l'exercice			
MVLT réalisée au cours de l'exercice			
MVLT restant à reporter			
K	CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BENEFICIAIRES DE DONNS (article 222 bis du CGI)		
Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice			
Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice			

Désignation de l'entreprise		SAS RICA.BS		31 Rue DE L EVECHE		Néant ☐	
Adresse de l'entreprise		13002 MARSEILLE		Durée de l'exercice en nombre de mois *		12	
SIRET		8 4 4 6 5 1 9 7 6 0 0 0 2 0		Durée de l'exercice précédent *		12	
				Exercice N clos le		31122024	
				Exercice N-1 clos le		31122023	
ACTIF		Brut 1		Amortissements-Provisions 2		Net 3	
						Net 4	
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations { Fonds commercial* incorporelles { Autres*	010	145 000	012		145 000	145 000
		014	1 084	016	217	867	867
	Immobilisations corporelles*	028	22 215	030	14 090	8 125	8 532
	Immobilisations financières* (1)	040	1 863	042		1 863	1 863
	Total I (5)	044	170 161	048	14 307	155 854	156 262
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	5 157	052	5 157	2 774
		Marchandises *	060	4 552	062	4 552	3 187
	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066			
	Créances { Clients et comptes rattachés* (2) { Autres* (3)	068		070			
		072	69 737	074	69 737	6 749	
	Valeurs mobilières de placement	080		082			
	Disponibilités	084	1 647	086	1 647	14 686	
	Charges constatées d'avance *	092		094			
	Total II	096	81 092	098	81 092	27 397	
	Total général (I + II)	110	251 253	112	14 307	236 946	183 658
PASSIF				Exercice N NET		Exercice N-1 NET	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120	5 000	122	5 000		
	Ecart de réévaluation	124		126			
	Réserve légale	126		128			
	Réserves réglementées*	130		132			
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* 131)	132		134	22 485	5 478	
	Report à nouveau	134		136	(20 858)	17 008	
	Résultat de l'exercice	136		138			
	Subventions d'investissement	137		140			
	Provisions réglementées	140		142	6 628	27 485	
	Total I	142		144			
Provisions pour risques et charges	154		156				
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156	49 761	158	68 103		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164		166			
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166	118 682	168	26 607		
	Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA 169)	172	38 904	174	25 500		
	Comptes courants d'associés	173	22 973	175	35 963		
	Autres dettes	175		177			
	Produits constatés d'avance	174		176	230 319	156 173	
Total III	176		178				
Total général (I + II + III)				180	236 946	183 658	
RENOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	1 863	(4) Dont dettes à plus d'un an	195		
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	3 713	
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199			Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	

Formulaire obligatoire (article 302 septies A-bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise: SAS RICA.BS		Néant ☐																																																	
A - RÉSULTAT COMPTABLE				Exercice N clos le 31122024	Exercice N-1 clos le 31122023																																																
				1	2																																																
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	209		210																																																	
	Production vendue { biens dont export et livraisons } services * intracommunautaires	215		214	337 105																																																
		217		218																																																	
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)			222																																																	
	Production immobilisée *			224																																																	
	Subventions d'exploitation reçues			226	300																																																
	Autres produits			230	445																																																
Total des produits d'exploitation hors TVA (I)				232	337 850																																																
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)			234	56 096																																																
	Variation de stock (marchandises) *			236	(1 365)																																																
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)			238	96 976																																																
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement)*			240	(2 383)																																																
	Autres charges externes* : (dont crédit bail : - mobilier : 812 - immobilier :)			242	87 985																																																
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)	243	958	244	5 527																																																
	Rémunérations du personnel *			250	85 585																																																
	Charges sociales (cf. renvoi 380 du 2033-D)			252	15 396																																																
	Dotations aux amortissements * (dont amortissement du fonds de commerce article 39, 1-2°, al.3 du CGI)	255		254	4 121																																																
	Dotations aux provisions			256																																																	
	Autres charges { dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger * } { dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles }	259		262	453																																																
		260			56																																																
Total des charges d'exploitation (II)				264	348 390																																																
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				270	(10 540)																																																
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers (III)			280																																																	
	Produits exceptionnels (IV)			290																																																	
	Charges financières (V)			294	529																																																
	Charges exceptionnelles { Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies) } { Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D) }	347		300	9 788																																																
		348																																																			
	Impôts sur les bénéfices * (VII)			306	3 001																																																
	2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)				310	(20 858)																																															
B - RÉSULTAT FISCAL Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2				312																																																	
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*			316																																																	
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles			318																																																	
	Provisions non déductibles*			322																																																	
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)			324																																																	
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247		330	11 165																																																
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option (Part de loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D))	249		251																																																	
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			998																																																	
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			999																																																	
	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				997																																																
	<table border="1"> <tr> <td>Entreprises nouvelles (44. sexies)</td> <td>986</td> <td>Jeune entreprise innovante (44. sexies A)</td> <td>989</td> <td>Zone de revitalisation rurales (44. quinquies)</td> <td>138</td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> <td>Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)</td> <td>991</td> <td>Bassins urbains à dynamiser-BUD (art. 44 sexdecies)</td> <td>992</td> </tr> <tr> <td>ZFA NG (44 quaterdecies)</td> <td>345</td> <td>Investissements et souscriptions outre-mer</td> <td>344</td> <td>Zone de développement prioritaire (art. 44 septdecies)</td> <td>993</td> </tr> <tr> <td>Zone franche urbaine (44 octies A)</td> <td>987</td> <td>Zones de reconstruction de la défense (44 terdecies)</td> <td>127</td> <td>Zone France Ruralités Revitalisation (ZFR)</td> <td>181</td> </tr> <tr> <td>dont divers*</td> <td></td> <td>Dédution exceptionnelle (art 39 decies)</td> <td>655</td> <td>Dédution exception -nelle simulateur de conduite</td> <td>641</td> </tr> <tr> <td></td> <td>346</td> <td>Dédution exceptionnelle (art 39 decies B)</td> <td>645</td> <td>Dédution exceptionnelle (art 39 decies C)</td> <td>647</td> </tr> <tr> <td></td> <td>643</td> <td>Dédution exceptionnelle (art 39 decies G)</td> <td>649</td> <td>Dédutions exceptionnelles (art. 39 decies F)</td> <td>990</td> </tr> <tr> <td></td> <td>648</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> </table>				Entreprises nouvelles (44. sexies)	986	Jeune entreprise innovante (44. sexies A)	989	Zone de revitalisation rurales (44. quinquies)	138			Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)	991	Bassins urbains à dynamiser-BUD (art. 44 sexdecies)	992	ZFA NG (44 quaterdecies)	345	Investissements et souscriptions outre-mer	344	Zone de développement prioritaire (art. 44 septdecies)	993	Zone franche urbaine (44 octies A)	987	Zones de reconstruction de la défense (44 terdecies)	127	Zone France Ruralités Revitalisation (ZFR)	181	dont divers*		Dédution exceptionnelle (art 39 decies)	655	Dédution exception -nelle simulateur de conduite	641		346	Dédution exceptionnelle (art 39 decies B)	645	Dédution exceptionnelle (art 39 decies C)	647		643	Dédution exceptionnelle (art 39 decies G)	649	Dédutions exceptionnelles (art. 39 decies F)	990		648					342
Entreprises nouvelles (44. sexies)	986	Jeune entreprise innovante (44. sexies A)	989	Zone de revitalisation rurales (44. quinquies)	138																																																
		Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)	991	Bassins urbains à dynamiser-BUD (art. 44 sexdecies)	992																																																
ZFA NG (44 quaterdecies)	345	Investissements et souscriptions outre-mer	344	Zone de développement prioritaire (art. 44 septdecies)	993																																																
Zone franche urbaine (44 octies A)	987	Zones de reconstruction de la défense (44 terdecies)	127	Zone France Ruralités Revitalisation (ZFR)	181																																																
dont divers*		Dédution exceptionnelle (art 39 decies)	655	Dédution exception -nelle simulateur de conduite	641																																																
	346	Dédution exceptionnelle (art 39 decies B)	645	Dédution exceptionnelle (art 39 decies C)	647																																																
	643	Dédution exceptionnelle (art 39 decies G)	649	Dédutions exceptionnelles (art. 39 decies F)	990																																																
	648																																																				
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS Bénéfice col. 1 Déficit col. 2				352																																																	
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière * (Entreprises I.S. seulement)			356																																																	
	Déficits antérieurs reportables : * dont imputés sur le résultat :				360																																																
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS Bénéfice col. 1 Déficit col. 2				370	9 693																																																

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT.

2033B - Divers à réintégrer
au 31/12/2024

Libellé	Montant
CH EXERCICES ANTERIEUR	9 754
PENALITES AMENDES	453
CFE ANTERIEUR	958
Totalisation	11 165

2033B - Divers à déduire
au 31/12/2024

Libellé	Montant
Totalisation	

Formulaire obligatoire (article 302 Septies A bis du Code général des impôts)										Désignation de l'entreprise : SAS RICA.BS										Néant ☐ *	
I		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *									
		ACTIF IMMOBILISE										Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice									
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400	145 000	402		404		406	145 000												
	Autres	410	1 084	412		414		416	1 084												
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426													
	Constructions	430		432		434		436													
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440	18 501	442	2 213	444		446	20 715												
	Installations générales agencements divers	450		452		454		456													
	Matériel de transport	460		462		464		466													
	Autres immobilisations corporelles	470		472	1 500	474		476	1 500												
Immobilisations financières		480	1 863	482		484		486	1 863												
TOTAL		490	166 448	492	3 713	494		496	170 161												
II		AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice											
		IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES																			
Fonds commercial		495		497		498		499													
Autres immobilisations incorporelles		500	217	502		504		506	217												
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516													
	Constructions	520		522		524		526													
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530	9 970	532	4 121	534		536	14 090												
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546													
	Matériel de transport	550		552		554		556													
	Autres immobilisations corporelles	560		562		564		566													
TOTAL		570	10 187	572	4 121	574		576	14 307												
III		PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 12,8 % pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)																	
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.		1	2	3	4	5															
		6	7	8	9	10															
Immobilisation	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values																
	①	②	③	④	Court terme *	Long terme															
						19 % ⑥	15 % ou 12,80 % ⑦	0 % ⑧													
1																					
2																					
3																					
4																					
5																					
6																					
7																					
8																					
9																					
10																					
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589													
Plus-values taxables à 19 % ⁽¹⁾		579		Régularisations	590	583	594	595													
TOTAL					596	585	597	599													

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT.

(1) Ces plus-values sont imposables aux taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus values.

2033C - Détail du cadre III, plus & moins values au 31/12/2024

Nature des immobilisations cédées	Valeur d'actif	Amortiss.	Valeur résiduelle	Prix de cession	Plus ou moins-values			
					court terme	long terme 19%	long terme 15% ou 12,80%	long terme 0%

[illegible]

④

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - DIVERS

Formulaire obligatoire (article 302 Septies
A bis du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise : **SAS RICA.BS**Néant ☐ ***I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES**

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		Augmentations: dotations de l'exercice		Diminutions: reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680		682		684		686	

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES**C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER
NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT
(Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)**

		Dotations		Reprises					
Fonds commercial	681		683						
Autres Immob. incorp.	700		705		1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes			
Terrains	710		715		2				
Constructions	720		725		3				
Inst. techniques mat. et outillage	730		735		4				
Inst. générales, agencements amén. div.	740		745		5				
Matériel de transport	750		755		6				
Autres immobilisations corporelles	760		765		7				
TOTAL	770		775		Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B				780

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)				982	
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)	982 bis		Nombre d'opérations sur l'exercice	982 bis	
Déficits imputés				983	
Déficits reportables				984	
Déficits de l'exercice				860	9 693
Total des déficits restant à reporter				870	9 692

IV DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives				381	
dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin (I de l'art. 154 bis du CGI)				325	
dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite				327	
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant *				380	
dont montant déductible des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS				326	
N° du centre de gestion agréé				388	
Montant de la TVA collectée				374	
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)				378	
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant				399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice				398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI				397	

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

**2033D - Détail des dotations aux prov. et ch. à payer
au 31/12/2024**

C Ventilation des dotations aux provisions et charges à payer non déductibles pour l'assiette de l'impôt	Montant
Totalisation	

Désignation de l'entreprise : SAS RICA.BS		Néant ☐ *	
Exercice ouvert le : 01012024		et clos le : 31122024	
		Durée en nombre de mois 12	
DECLARATION DES EFFECTIFS			
Effectifs moyens du personnel *	376		
dont apprentis	657		
dont handicapés	651		
Effectifs affectés à l'activité artisanale	861		
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE			
I - Chiffre d'affaires de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	108	337 105	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	118		
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	119		
Refacturations de frais inscrits au compte de transfert de charges	105	445	
TOTAL 1	106	337 550	
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	115		
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	143		
Subventions d'exploitation reçues	113	300	
Variation positive des stocks	111	3 748	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	116		
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	153		
TOTAL 2	144	4 048	
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Achats	121	178 553	
Variation négative des stocks	145		
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances	125	26 588	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	146		
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	133	3 111	
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	148	453	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	128		
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	135		
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	150		
TOTAL 3	152	208 704	
IV - Valeur ajoutée produite			
Calcul de la valeur ajoutée	TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3	137	132 894
V - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF)		117	132 894
Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE			
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et êtes un mono établissement au sens de la CVAE (cf notice de la déclaration n°1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la ligne 117 (ci-dessus). Vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration 1330-CVAE-SD.			
Mono établissement au sens de la CVAE	020		
Chiffre d'affaires de référence CVAE	022	337 550	
Effectifs au sens de la CVAE	023		
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)	026		
Période de référence	024	160	
Date de cessation (de l'activité soumise à la CVAE)		186	

(1) il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT-SD

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10% du capital de la société)

N° de dépôt

1

2

⁽¹⁾ Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 31122024

N° SIRET 84465197600020

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS RICA.BS

ADRESSE (voie) 31 Rue DE L EVECHE

CODE POSTAL 13002 VILLE MARSEILLE

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	3	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	100
TOTALISATION	905	3	TOTALISATION	906	100

I. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

II. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) MME Nom de famille BOUNOUH Prénom(s) RAJA
Nom d'usage BOUNOUH % de détention 33,00 Nb de parts ou actions 33
Naissance : Date 01011985 N° département 99 Commune DJERBA Pays TUNISIE
Adresse : N° 8 Voie RUE FORNIER
Code postal 13010 Commune MARSEILLE Pays FRANCE

Titre (2) MME Nom de famille BOUNOUH Prénom(s) ASSMA
Nom d'usage SATOURI % de détention 33,00 Nb de parts ou actions 33
Naissance : Date 01011998 N° département 99 Commune MEDENINE Pays TUNISIE
Adresse : N° Voie BAT A7
Code postal 94410 Commune ST MAURICE Pays FRANCE

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

7

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N° 2033-G 2025

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

1/0

(1) Néant ☐ *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 31/12/2024

N° SIRET

84465197600020

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS RICA.BS

ADRESSE (voie) 31 Rue DE LEVECHE

CODE POSTAL 13002

VILLE

MARSEILLE

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DETENUES PAR L'ENTREPRISE 905

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

N° 2067
(2025)

Formulaire obligatoire (article 54 quater
du Code général des impôts)

RELEVÉ DE FRAIS GÉNÉRAUX

ANNÉE _____ ou exercice

Désignation de l'entreprise SAS RICA.BS
Adresse 31 Rue DE L'EVECHE 13002 MARSEILLE

du 01012024
au 31122024

A - FRAIS ALLOUES DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT AUX PERSONNES LES MIEUX REMUNEREES : v. notice ❶									
NOM, PRENOM ET EMPLOI OCCUPE					ADRESSE COMPLETE				
1									
2									
3									
4									
5									
6									
7									
8									
9									
10									
REMUNERATIONS DIRECTES OU INDIRECTES (dans l'ordre du tableau ci-dessus)					Frais de voyages et de déplacements (v. notice ❸)	DEPENSES ET CHARGES AFFERENTES		TOTAL DES COLONNES 5 à 8	
Montant des rémunérations de toute nature (v. notice ❷)	Montant des indemnités et allocations diverses (v. notice ❹)	Valeur des avantages en nature (v. notice ❺)	Montant des remboursements de dépenses à caractère personnel (v. notice ❻)	TOTAL DES COLONNES 1 à 4		aux véhicules et autres biens (v. notice ❽)	aux immeubles non affectés à l'exploitation (v. notice ❾)		
1	2	3	4	5	6	7	8	9	
1									
2									
3									
4									
5									
6									
7									
8									
9									
10									
**									

** TOTAUX

B - AUTRES FRAIS		10
Cadeaux de toute nature, à l'exception des objets conçus spécialement pour la publicité, et dont la valeur unitaire ne dépasse pas 73 € par bénéficiaire (toutes taxes comprises)		
Frais de réception, y compris les frais de restaurant et de spectacles, qui se rattachent à la gestion de l'entreprise et dont la charge lui incombe normalement		
Total		

C - ELEMENTS DE REFERENCE (v. notice ❶) :			
Total des dépenses		Bénéfices imposables ❹	
- de l'exercice(total col. 9 + total col. 10) ❿		- de l'exercice ❿	(9 693)
- de l'exercice précédent ❿		- de l'exercice précédent ❿	20 009
Nom et qualité du signataire		A , le Signature,	

Les montants sont arrondis à l'unité la plus proche